FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1969

THÈSE

N° 433

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

Jean-Pierre CROSSON

Né le 26 avril 1939, aux Sables d'Olonne (Vendée)

Présentée et soutenue publiquement le 196

CONTRIBUTION A L'ETUDE
DE L'ACTION MEDICALE DE GEORGES CLEMENCEAU

Président : M. KOURILSKY, Professeur

IMPRIMERIE
R. FOULON & Cie
29, Rue Deparcieux, 29
PARIS — 1969

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1969 **THÈSE** N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

Jean-Pierre CROSSON

Né le 26 avril 1939, aux Sables d'Olonne (Vendée)

Présentée et soutenue publiquement le 196

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE L'ACTION MEDICALE DE GEORGES CLEMENCEAU

Président : M. KOURILSKY, Professeur

IMPRIMERIE
R. FOULON & Cie
29, Rue Deparcieux, 29
PARIS — 1969

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. Alajouanine (T.), Bénard (H.), Bernard (E.), Binet (L.), Bulliard (H.), Cathala (J.), Chabro (E.), Chailley-Bert (P.), Cheymol (J.), Coste (F.), Debré (R.), Dechaume (M.), Galliard (H.) Gaudard d'Allaines (F. de), Gennes (L. de), Giroud (A.), Hazard (R.), Heuyer (G.), Lacomme (M.) Lamy (M.), Laroche (G.), Lelong (M.), Lévy (Mlle J.), Lévy-Solal (E.), Lian (C.), Maduro (R.) Marchal (G.), Mathieu (P.), Monod (R.), Moreau (R.), Moulonguet (P.), Pasteur Vallery-Radot Petit-Dutaillis (D.), Piédelièvre (R.), Quénu (J.), Renard (G), Senèque (J.), Strohl (A.), Tano (L.), Turpin (R.), Verne (J.).

Doyen : Georges BROUET

1er assesseur : Daniel BARGETON — 2e assesseur : Jean GOSSET

A. — CHAIRES DE SCIENCES FONDAMENTALES

	MM.
Anatomie	Delmas (A.)
—	Huard (P.)
à titre personnel	Cabrol (Ch.)
—	Olivier (G.)
Anatomie et Cytologie path.	Delarue (J.)
à titre personnel	Nezelof (Ch.)
—	Orcel (L.)
Biochimie médicale	Jayle (M.-F.)
—	Desgrez (P.)
—	Polonovski (J.)
Chimie pathologique	Schapira (G.)
à titre personnel	Cartier (P.)
—	Dreyfus (J.-Cl.)
Biologie médicale	
à titre personnel	Bourlière (F.)
—	Hartmann (L.)
Biophysique médicale	Bugnard (L.)
—	Djourno (A.)
—	Dognon (A.)
à titre personnel	Kellershohn (L.)
—	Gougerot (L.)
—	Roucayrol (J.-Cl.)

	MM.
Cancérologie expérimentale	Mathé (G.)
Génétique fondamentale	Lejeune (J.)
Histologie et Embryologie.	Coujard (R.)
—	Tuchmann-Duplessis (H.)
à titre personnel	Racadot (J.)
Microbiologie	Fasquelle (R.)
Bactériologie et Virologie	Tournier (P.)
à titre personnel	Barbier (P.)
Parasitologie	Larivière (M.)
Pathologie expér. et comp.	Merklen (F.-P.)
à titre personnel	Lœper (J.)
Pharmacologie	Boissier (J.-R.)
—	Lechat (P.)
Physiologie	Bargeton (D.)
—	Malmejac (J.)
—	Parrot (J.)
à titre personnel	Dejours (P.)
Physiologie et biolog. appl. aux sports	Scherrer (J.)

B. — CHAIRES DE SCIENCES CLINIQUES

1° MEDECINE

Biologie médicale	Fauvert (R.)
Histoire de la Médecine et de la Chirurgie	Coury (Ch.)
Hygiène et Médecine prév.	Boyer (J.)
Médecine du Travail	Desoille (H.)
Médecine légale, Droit méd. et déontologie	Derobert (L.)
Pathologie exotique	Brumpt (L.-C.)
Pathologie médicale	Buge (A.)
—	Bricaire (H.)
—	Cornet (A.)
—	Housset (E.)
—	Laroche (Cl.)
à titre personnel	Azerad (E.)
—	Bour (H.)

Pathologie médicale à titre personnel	
—	Brocard (H.)
—	Caroli (J.)
—	Facquet (J.)
—	Lambling (A.)
—	Launay (Cl.)
—	Payet (M.)
—	Perrault (M.)
—	Siguier (F.)
—	Worms (R.)
—	Bouvier (J.)
Pathologie respiratoire	Turiaf (J.)
Pathologie et Thér. géné.	Maurice (P.)
Thérapeutique	Lamotte (M.)
Thérapeutique appliquée	Marche (J.)

Chaires de Cliniques :

	MM.
Cliniques :	
— cardiol. (Boucicaut) ..	Lenègre (J.)
— cardiol. (Broussais) ..	Soulié (P.)
— dermatol. (Saint-Louis).	Duperrat (F.)
— maladies cutanées et syphilit. (Saint-Louis) .	Degos (R.)
— endocrinolog. (Pitié) ..	Decourt (J.)
— malad. infect. (Claude-Bernard)	Mollaret (P.)
à titre personnel.	Bastin (R.)
— malad. mentales et de l'encéph. (Sainte-Anne).	Delay (J.)
à titre personnel (neuro-psychiatrie)	Pichot (P.)
— malad. du système nerveux (Salpêtrière)	Castaigne (P.)
— neurolog. (Salpêtrière) .	Garcin (R.)
à titre personnel.	Lhermitte (F.)
— neuro-psychiatrie infant. (Salpêtrière)	Michaux (L.)
— maladies du sang (Broussais)	Bernard (J.)
à titre person. (hématol.)	André (R.)
— —	Bousser (J.)
— —	Dreyfus (B.)
— médicales : *Bicêtre :* Deparis (M.) - *Broussais :* Milliez (P.) - *Cochin :* Péquignot (H.) - *Hôtel-Dieu :* Bariety (M.) - *Pitié :* Dreyfus (G.) - *Saint-Antoine :* Boudin (G.); Conte (M.); Kourilsky (R.).	
— médicale propédeutique (Broussais)	Justin-Besançon (L.)
— thérapeutique médicale (Saint-Antoine)	Lemaire (A.)
— Séméiologie médicales (Antoine-Chantin)	Domart (A.)
Séméiol. méd. (Lariboisière)	Bouvrain (Y.)
— (Pitié)	Rambert (P.)
— (Rothschild).	Wolfromm (R.)
Cliniques :	
— d'Hydrologie et de Climatologie (Bichat)	Debray (Ch.)
à titre personnel.	Giberton (A.)
Cliniques :	
— médico-sociale du diabète sucré et des maladies métabol. (Hôtel-Dieu)	Derot (M.)
— néphrologique (Necker).	Hamburger (J.)
à titre personnel.	Richet (G.)
—	Crosnier (J.)
— Génét. médic. (Enfants-Malades)	Royer (P.)
— maladies des enfants (Enfants-Malades)	Mozziconacci (P.)
— médicale infantile et de pédiat. sociale (Enfants-Malades)	Marie (J.)
— pédiatrie (Trousseau) .	Brissaud (H.)
à titre personnel.	Lesobre (R.)
— pédiatrie et de puéricul. (Saint-Vincent-de-Paul)	Thieffry (S.)
Hygiène et Clinique de la 1re enfance (Trousseau)	Laplane (R.)
à titre personnel.	Polonovski (Cl.)
Cliniques :	
— pneumo-phtisiologie (Laennec)	Brouet (G.)
à titre personnel.	Kreis (B.)
—	Meyer (A.)
— rééducation motrice ...	Grossiord (A.)
Electroradiologie	Ledoux-Lebard (M.)
—	Lefebvre (J.)
Radiologie médicale	Desgrez (H.)
à titre personnel.	Fischgold (H.)
—	Tubiana (M.)
—	Cherigie (E.)
Cliniques :	
— rhumatologie médicale et sociale (Cochin)	Delbarre (F.)
— rhumatol. (Lariboisière).	Sèze (S. de)
— toxicologique (Fernand-Widal)	Gaultier (M.)

2° CHIRURGIE

Anesthésiologie	Vourc'h (G.)
Pathologie chirurgicale ...	Laurence (G.)
— ...	Kuss (R.)
— ...	N...
Path. chirur. à titre person.	Ramadier (J.)
Physiologie et path. obstét.	Morin (P.)
Technique chirurgicale et Chirurgie expérimentale .	Monsaingeon (A.)

Chaires de Cliniques :

Cliniques :	
— carcinolog. (Gustave-Roussy)	Denoix (P.)
— carcinologique chirurg. (Necker)	Redon (H.)
à titre personnel.	Bréhant (J.)
— chirurgicales : *Beaujon :* Lortat-Jacob (J.-L.); Baumann (J.) - *Cochin :* Léger (L.) - *Hôtel-Dieu :* Patel (J.) - *Saint-Antoine :* Gosset (J.) - *Salpêtrière :* Sicard (A.) - *Tenon :* Olivier (Cl.).	
— thérap. chirur. (Vaugirard)	Roux (M.)
Séméiologie et Clinique chirurg. (Broussais)	Poilleux (F.)
Séméiologie et Clinique chirurg. (Saint-Louis) ..	Debeyre (J.)
Cliniques :	
— chirurg. orthopéd. et traumatol. (Cochin) ...	Merle d'Aubigné (R.)
— chirurg. orthopéd. et traumatol. (Foch)	Padovani (P.)

	MM.
— chirurg. orthopéd. et traumatol. (Beaujon) ..	CAUCHOIX (J.)
— traumat. et orthopédique (R. Poincaré)	JUDET (R.)
— chirur. infant. et orthop. (Enfants-Malades)	FÈVRE (M.)
à titre personnel.	CHIGOT (P.-L.)
— chirurgie cardio-vascul. (Broussais)	DUBOST (Ch.)
— chir. thorac. (Laennec).	MATHEY (J.)
à titre personnel.	GAUDART D'ALLAINES (Cl. de)
— chir. et gynéc. (Broca).	HUGUIER (J.)
— obstétric. (Baudelocque).	LEPAGE (F.)
— — (Saint-Antoine).	MERGER (R.)
— obstétricale et gynécol. (Port-Royal)	VARANGOT (J.)
— neuro-chirurgie (Pitié).	DAVID (M.)
à titre personnel.	LEBEAU (J.)
— ophtalmolog. (Cochin).	BRÉGEAT (P.)
— — (Hôtel-Dieu).	OFFRET (G.)
— oto-rhino-laryngologique (Lariboisière)	AUBRY (M.)
— stomatol. (Salpêtrière) .	CERNEA (P.)
— urologique (Cochin) ..	ABOULKER (P.)
— — (Necker) ..	COUVELAIRE (R.)

C. — PROFESSEURS SANS CHAIRE

Anatomie	GILLOT (Cl.)
Anatomie pathologique ...	GOUYGOU (Ch.)
Bactériologie	CHRISTOL (D.)
Bactériologie	LE MINOR (L.)
Biochimie médicale : CARTIER (P.); GONNARD (P.); NORDMANN (J.).	
Chirurgie	CERBONNET (G.)
Hématologie : BESSIS (M.); BILSKI-PASQUIER (G.).	
Hygiène : BLANCHER (G.); CORRE-HURST (Mme L.).	
Médecine légale : CECCAL (P.); HADENGUE (A.); FOURNIER (E.).	
Médecine générale	AUSSANNAIRE (M.)
Maladies infectieuses	DUPONT (V.)
Neuro-psychiatrie	TARDIEU (G.)
Pédiatrie	ROSSIER (A.)
Physique médicale : COURSAGET (J.); GREMY (F.); PELLERIN (P.).	
Physiologie : DURAND (J.); GIRARD (Fr.); HUGELIN (A.).	
Stomatologie	CHAPUT (Mme A.)
Pharmacologie	SCHMITT (H.)

D. — PROFESSEURS DÉTACHÉS DANS LES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES

Pathologie chirurgicale ..... M. RUDLER (J.) *pr. s. ch.*

E. — PROFESSEURS ASSOCIÉS

Hormonologie	MORICARD (R.)
Statistique médicale et épidémiologie	SCHWARTZ (D.)
Néphrologie	MAXWELL (M.)

Secrétaire général de la Faculté : M. LENA (J.).
Conseiller administratif : Mlle CHAINTREUIL (G.).
Conservateur en Chef de la Bibliothèque, Conservateur du Musée d'Histoire de la Médecine : M. le Docteur HAHN (A.).

Conservateurs : Mme FORGET (F.), Mlles DUMAITRE (P.); LAURENT (H.); LE NOIR (G.).
Bibliothécaires : Mme CONTET (J.); Mlles DUROZOY (M.-F.); ROBERGE (D.); LE QUANG LINH (G.); REUGE (M.).

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

A MA MÈRE

A MA GRAND-MÈRE

En témoignage de ma profonde affection.

A Monsieur le Professeur Raoul KOURILSKY

Professeur de Clinique Médicale
à la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'Académie de Médecine
Officier de la Légion d'Honneur

En le remerciant d'avoir bien voulu présider cette thèse.

A Monsieur le Docteur Michel YOVANOVITCH

Officier de la Légion d'Honneur

En remerciement de son aide constante et de ses sages conseils.

A MES MAITRES D'EXTERNAT

Monsieur le Professeur J. PATEL (*in memoriam*)

Monsieur le Professeur Agrégé R. MUSSET

Monsieur le Docteur J. BRET

Monsieur le Professeur J. HUGUIER

Monsieur le Professeur M. LAMOTTE

Monsieur le Professeur Cl. LAROCHE

Monsieur le Professeur Agrégé J. THOYER-ROZAT

Monsieur le Professeur H. BRICAIRE

Monsieur le Professeur Agrégé J. GRASSET

Introduction

Georges Clemenceau, dont on vient de fêter, il y a quelques mois, la participation éclatante à la victoire de 1918, à l'occasion du cinquantenaire de l'Armistice, nous est souvent présenté aux hasards des lectures, en journaliste de talent, en homme politique engagé, en homme d'Etat, en écrivain philosophe, mais on oublie qu'il fût un médecin ayant exercé régulièrement sa profession jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans.

Nous allons essayer de montrer la place importante — qui éclaire la psychologie du sujet — de la médecine dans la vie de Georges Clemenceau. Ses antécédents familiaux (quatre médecins), ses études médicales à Nantes puis à Paris, l'exercice de sa profession en Vendée puis à Paris, son action médicale et sociale dans sa carrière politique et au Pouvoir, ses idées sur la Médecine, ses rapports avec les Médecins, seront envisagés successivement dans ce travail, composé à la fin de nos études médicales pour saluer la mémoire d'un homme qui a marqué plusieurs générations par sa personnalité. Les textes heureusement nombreux qu'il a laissés, les témoignages de ses contemporains vont m'aider dans cette rédaction.

Chapitre 1

L'hérédité

Georges CLEMENCEAU est né à Mouilleron-en-Pareds, petit village de Vendée, le 28 novembre 1841, second enfant de Sophie-Emma GAUTREAU et du Docteur Benjamin CLEMENCEAU.

Il était le descendant direct d'une famille de médecins. En effet, son *bisaïeul,* Pierre-Paul CLEMENCEAU, né le 27 mai 1749, avait exercé cette profession à Nantes, puis se lançant dans la vie politique, sous-préfet de Montaigu, rallia l'Empire, médecin des armées de l'Ouest, membre du Corps législatif, il mourut en 1825, à l'âge de soixante-seize ans.

Son *grand-père,* Paul-Jules-Benjamin CLEMENCEAU, naquit en 1777. Il présenta sa thèse devant la Faculté de Médecine de Paris, le 9 fructidor an 12, en français, ce qui était une innovation, car les thèses étaient toujours soutenues en latin. Le sujet était le suivant : « Propositions générales sur les propriétés et l'usage de l'eau », petite thèse de 12 pages.

CLEMENCEAU revoit parfaitement ses deux grands-pères. Il les décrit à René BENJAMIN :

> « *Le père de mon père* était un autre gaillard, pas spontané, toujours guindé. Mais il me reste tout de même de lui un trait plaisant... Il avait des bêtes qu'il nourrissait dans des prairies et sans doute, pour s'en faire accroire à soi-même,

il allait les visiter en redingote, cravate blanche, chapeau haut-de-forme. Quand nous quittions un pré, d'une main il levait la barrière, de l'autre il tenait ma main d'enfant, il me rapprochait de lui et il disait d'une bouche de côté, à voix basse : " Retourne-toi, Georges... sans en avoir l'air ! Tu verras que quand on s'en va, il y a toujours au moins une vache qui regarde, comme quand on quitte des diplomates ! " »

« *Mon grand-père maternel* — qui n'était pas médecin —, un tendre qui adorait la vie de château et ... qui m'en donna le goût, si contraire à ma destinée ! C'est lui pourtant qui l'orienta, sans s'en douter, puisque c'est lui, quand j'eus douze ans, qui me dit avec tendresse : " Je serais fier qu'un jour mon petit-fils fît un beau discours à la Chambre ! " Que de foi, plus tard, devant ces six cents têtes d'ânes, j'ai pensé à lui ! Et ce souvenir m'exaltait ! »

Le *père* de Georges Clemenceau, Paul-Benjamin Clemenceau, était aussi médecin. Il soutint sa thèse à la Faculté de Médecine de Paris, le 27 mars 1835, sur « Propositions sur la bronchite et la pneumonie » (20 pages). Son père, républicain farouche, en conspiration permanente contre l'Empire, exerça sa profession à Nantes, puis en Vendée, au château de l'Aubraie. Là encore, laissons parler Georges Clemenceau :

« Mon père, quel personnage ! Mon père était un philosophe selon le XVIII^e^ siècle, c'est-à-dire un idéologue ! Il était aussi médecin. Il observait et soignait quelques malades, mais ces gens-là ne lui suffisaient pas.

« Le moment délicieux, c'est quand il s'enfermait dans sa bibliothèque au milieu de ses livres et qu'il décidait d'aimer avec ivresse l'humanité par principe. Je n'ai jamais vu mon père que dans un seul état : la colère. Jamais je ne suis entré dans une pièce où était mon père, jamais, sans qu'il me dise : " Georges, déguerpis ! " C'était un homme !... Mon père était émouvant et terrible. Bien entendu, il conspirait contre l'Empire, avant que je puisse en faire autant ; et un jour — nous habitions Nantes —, on vint l'arrêter ! Des brutes de policiers marquèrent de leurs souliers les parquets de la maison. Ma mère, toute défaite, balbutiait : " Georges, reste dans ta chambre ! " Je me jetai à la fenêtre. Je vis la voiture cellulaire. D'un bond, je fus dans l'escalier que je descendis quatre marches par quatre marches. J'arrivai au moment où un gendarme poussait mon père dans la voiture. Je me jetai sur sa main et la

baisai avec ardeur : " Je vous vengerai ! " Ah ! de quelle bourrade il m'écarta, et quel grondement pour me lancer : " Tu veux me venger ? Travaille ! " »

Sur l'exercice de la médecine du père de Georges CLEMENCEAU en Vendée, laissons parler A.G. GOLA qui avait fait sa petite enquête :

« Si le père du Président, le " bonhomme ", comme l'appelaient les bonnes gens du pays, avait parfois des brusqueries inciviles, des irritations violentes, des ironies cinglantes et cruelles, ses apaisements étaient rapides et sa vive sensibilité réparait, par des élans aimables et généreux, les blessures causées par son caractère entier et autoritaire...

« Lorsqu'un malade n'était pas traité à la lettre suivant ses prescriptions, il entrait dans de violentes colères, invectivant les proches, maltraitant le mobilier, affolant les paysans atterrés, puis après la tempête, le calme revenu, si la famille était nécessiteuse, il laissait sur un coin de table les subsides nécessaires aux soins du grabataire.

« Le bonhomme s'intéressait surtout aux pauvres gens. Il aidait les ouvriers laborieux, il favorisait les artisans malchanceux en leur procurant de ses deniers les moyens de travailler avec profit.

« Il était assisté dans ses œuvres charitables par sa *femme*, épouse et mère exemplaires, créature charmante, douce, patiente, résignée et toujours attentive à secourir les infortunes, à soigner les malades, à prodiguer autour d'elle les bienfaits de sa généreuse et inépuisable bonté.

« Lui, de son côté, le médecin — toujours infatigable —, maigre et hâve comme un ascète, ne cessait de courir les campagnes, les métairies, les villages, passant ses jours et ses nuits, vêtu comme un paysan pour défendre ses chers clients contre la mort...

« En le voyant monter sur son vieux cabriolet attelé de l'haridelle affectionnée du maître, auprès du serviteur heureux qui, né dans la famille devait y mourir, on croyait voir passer Don Quichotte assisté de son fidèle Sancho.

« Les vieilles bonnes gens de Sainte-Hermine, de la Réorthe, de Féole, de Mouilleron-en-Pareds, ne sont pas encore consolées de la disparition du si bon bonhomme. L'une d'elles me disait : " C'était un saint qui parlait haut avec les fiers et qui causait doux avec les humbles... Vous ne le croirez peut-être pas, Mon-

sieur, mais je vous affirme que notre bonhomme méprisait tellement l'argent qu'il ne voulait pas le toucher avec ses mains. " »

Reprenons le récit de CLEMENCEAU :

« Je vous l'ai dit, j'ai eu un père idéologue. Le danger de l'idéologie, c'est non seulement de ne pas voir la réalité, mais de se prendre au sérieux ! »

Puis CLEMENCEAU termine ironiquement cette évocation de ses ascendants :

« Le principe que rien ne se perd, rien ne se crée, vaut aussi pour l'hérédité. Il se vérifie dans les familles. Il y a une résonance du plus vieil ancêtre au dernier descendant. Mes aïeux, je suis comme tout le monde, je les reproduis, mais... les plus lointains sont rudement loin ! Vous me regardez, vous nous dites : " Ses pommettes... Qu'est-ce que c'est ? " N'en sais rien. Possible qu'il y ait du barbare là-dedans ! Les Romains avaient des troupes scythes en Vendée. Ne le dites pas, mais c'est sûr. Devant la mer, dans l'oisiveté... Que vouliez-vous qu'ils fissent, ils faisaient des enfants ; je crois que j'en suis un !... Avant les Scythes, je vois des nomades avec des troupeaux, et encore avant, des troupeaux sans nomades ? Je ne sais pas de quelle bête je descends. Si vous l'apprenez, je vous prie de ne pas me le dire... »

Chapitre 2

Les études médicales

Ses études secondaires terminées, le jeune Georges CLEMENCEAU, alors âgé de dix-sept ans, s'inscrivit à l'Ecole de Médecine de Nantes, en 1858. Il semble qu'il ait gardé un excellent souvenir du P.C.N., car quatre-vingts ans plus tard, il en parle avec chaleur et, à René BENJAMIN, écrivain à la seule formation littéraire, il donne le conseil suivant :

> « Quel pays ! Quel enseignement ! Quelle littérature ! Car elle ne peut être qu'enfantillage, tant qu'on séparera les études de lettres, des études de sciences !... Il faut étudier les sciences, pour avoir au moins quelque chose de juste à dire, et d'abord l'anatomie et ensuite la chimie. Tous les écrivains parlent de l'homme sans même savoir ce qu'il est. Ils n'ont oublié que de l'ouvrir et de le démontrer...
>
> « Vous débutez, me dit-il. A peine êtes-vous sevré ! Bon, eh bien, croyez-moi, soyez sérieux et courageux... Soyez plus fort que les mœurs, que vos compatriotes, que votre respect humain : faites *votre P.C.N. !*
>
> « Il ne sait même pas ce que c'est ! C'est la première année de physique, monsieur, de chimie et d'histoire naturelle par laquelle on prépare la médecine. Vous n'êtes pas de la lignée Clemenceau : je ne vous demande pas d'aller jusqu'au doctorat. Mais comprenez-moi bien : vous avez actuellement des cases dans le cerveau qui sont vides, elles attendent d'être remplies, le P.C.N. s'en chargera et vous serez stupéfait. »

Brillant élève, CLEMENCEAU présenta l'internat des Hôpitaux de Nantes où il fut reçu rapidement.

Qu'est-ce qui avait poussé ce jeune homme à choisir la Médecine ? Etait-ce l'influence paternelle ou bien, comme le suggère Pierre DOMINIQUE et à la lumière de ses réflexions sur le P.C.N., abordait-il ainsi d'une meilleure manière l'angle sous lequel on peut considérer les hommes et les choses. Après deux années d'études à l'Ecole de Médecine de Nantes, dont il parlera toujours avec enthousiasme, il s'inscrit à la Faculté de Médecine de Paris. Son père l'accompagna à Paris, en octobre 1861, et l'installa dans un petit logement, rue de l'Estrapade. Sa première visite fut pour Etienne ARAGO, à qui son père l'avait recommandé et qui venait de rentrer de Suisse après l'amnistie. Bien vite, il se fait des amis sur les bancs mêmes de la Faculté. Il prépare l'Externat des Hôpitaux de Paris et, en même temps, il commence déjà sa carrière politique en fréquentant les cabarets des ouvriers et en y lançant la parole républicaine. Il participe même à l'élaboration d'un nouveau journal, *Le Travail,* où il s'improvise critique littéraire et dramatique. Le premier numéro paraît le 22 décembre 1861. On peut y lire, sous la plume de CLEMENCEAU :

> « Des noms inconnus, va, lecteur, ne souris pas d'une façon dédaigneuse et ne passe pas en disant : que m'importe ! l'indifférence est mauvaise conseillère. Lis plutôt, cherche à découvrir la pensée qui a fondé cette œuvre et peut-être vas-tu te trouver en communion d'idées avec ces jeunes gens qui s'arrogent ainsi le droit de parler aux jeunes... »

Deux jours après cette parution, le 24 décembre 1861, CLEMENCEAU concourt à l'Externat des Hôpitaux de Paris et il est reçu dixième sur cent quatre-vingt-dix-huit.

Le 23 février 1862, CLEMENCEAU est arrêté pour avoir collé des affiches invitant les ouvriers du quartier Saint-Antoine à célébrer l'anniversaire de février 1848 et à proclamer la République. Il ne sera relâché que le 12 mai 1862 après avoir purgé, à la prison Mazas, quarante-trois jours de prévention et un mois de prison ferme.

Puis CLEMENCEAU fonde un nouveau journal, *Le Matin,* dont le destin fut aussi bref que *Le Travail.* Il n'oublie pas de préparer

l'Internat des Hôpitaux de Paris qu'il présente en 1863. Il concourt sur le sujet : « Muscles intercostaux et fracture de côtes ». Il est reçu avant-dernier provisoire pour son premier et dernier concours. Il avait été externe à l'Hôtel-Dieu et, pendant ses gardes, il pouvait apercevoir de sa chambre la restauration de Notre-Dame entreprise par Viollet-le-Duc. Il était d'ailleurs très indigné de voir remplacer les vieilles statues par des nouvelles. Interne provisoire à la Pitié,

> « tous les matins, il s'y rendait scrupuleusement — comme le souligne le Docteur Georges SUAREZ —, car jamais la politique ne l'avait détourné de la médecine ; bien plus, il considérait la profession dans laquelle il était entré comme inséparable de l'apostolat social et révolutionnaire auquel il s'était voué ».

L'Hôpital de la Pitié était alors situé à la place de l'actuelle Mosquée. Tout à côté, la prison Sainte-Pélagie dresse ses murs noirs, mais les cellules sont hautes ; de la cour de l'hôpital, on peut apercevoir les prisonniers et communiquer par signaux avec eux. Ses camarades sont actuellement enfermés : Scheurer-Kestner, Ferdinand Taule et Eugène Carré. Il vient les visiter tous les jours et fait aussi la connaissance d'Auguste Blanqui, l'éternel captif à l'humeur massacrante que son père à Nantes avait secouru en 1848.

Le 13 mai 1865, Georges CLEMENCEAU présente sa thèse de Doctorat en Médecine, sur « La génération des éléments anatomiques », sous la présidence du Professeur Charles ROBIN. Cet ouvrage, de 224 pages, s'élève contre les idées de PASTEUR qui avait déjà démontré la négativité de la génération spontanée. CLEMENCEAU *est partisan de l'hétérogénie*. Pour lui, il existe deux modes de génération, dans l'un l'élément anatomique procède des parents, dans l'autre il naît dans un milieu non organisé, le blastème, apparaissant de toutes pièces par *genèse*, molécule à molécule, à l'aide et aux dépens d'un blastème exsudé des vaisseaux ou des éléments anatomiques, ou même provenant de la liquéfaction de ceux-ci.

La genèse, c'est une génération spontanée d'éléments anatomiques, c'est l'hétérogénie ou la production d'êtres vivants ne se

rattachant point à des individus de même espèce et ayant pour point de départ de leur génération, des corps d'une tout autre espèce.

Cette hypothèse n'a pas été confirmée par la suite et CLEMENCEAU, à la fin de sa vie, a convenu au cours de discussions avec le Professeur ROUX, le grand pasteurien, de son erreur.

> « Observer les phénomènes est le point de départ de la Science, les grouper, les interpréter en est le but. Je n'apporte pas d'observations nouvelles, je rassemble les faits. Les opinions que j'exprime n'engagent que moi. Je ne les ai point parce que j'ai fait ce travail, j'ai fait ce travail parce que je les avais »,

déclare-t-il fièrement à ses trois examinateurs : le célèbre accoucheur-gynécologue PAJOT, le clinicien cardiologue Germain SÉE, le pédiatre PARROT.

Plus tard, il dira, « A propos de la raison d'être de l'âme » : j'étais bien content de poser la colle à je ne sais plus lequel de mes examinateurs, avec la malicieuse approbation du président, mon cher maître et ami Charles ROBIN.

Une série de questions concluait la soutenance de thèse : en accouchement : données fournies par l'auscultation du diagnostic de la grossesse ; en thérapeutique : du régime dans les maladies aiguës ; en médecine opératoire : iridectomie, accidents, moyens de les combattre ; en médecine légale : valeur des symptômes et des lésions dans les cas d'empoisonnement ; en hygiène : de l'alimentation insuffisante ; en pathologie interne : des complications et suites de la scarlatine ; en pathologie générale : de l'hérédité dans les malades ; en anatomie pathologique : des fausses membranes.

Résultat : mention extrêmement satisfaisante. Une deuxième édition de la thèse est parue en 1867, fait très rare pour l'époque.

Comme le note Pierre DOMINIQUE avec son matérialisme de carabin, il ne croit pas à l'âme, il entre dans l'âge positif, il fait serment avec ses amis de ne jamais recevoir

> « aucun sacrement d'aucune religion, *pas de prêtre à la naissance, pas de prêtre au mariage, pas de prêtre à la mort.* Il faut savoir ce qu'on veut. Quand on le veut, il faut le dire. Il faut avoir le courage de le faire jusqu'au bout. Seuls sont vaincus ceux qui abandonnent la lutte ».

Après un séjour en Angleterre, où il en profite pour traduire l'ouvrage de John Stuart Mill : « Auguste Comte et le positivisme », il s'embarque pour les Etats-Unis d'Amérique où il donne des leçons de français et d'équitation, et s'éprend d'une jeune fille, Mary Plumer.

De retour à Paris, il apprend qu'un interne, nommé Prompt, avait tenu en salle de garde des propos insultants contre lui. Ceux-ci avaient été vertement relevés par Farabœuf, un de nos plus grands anatomistes. Gifles, envoi de témoins. Clemenceau ayant appris l'incident, ne voulut pas laisser à d'autres le soin de sa défense et se constitua des témoins. *Le duel eut lieu dans le bois de Clamart.* Après l'échange de deux balles de pistolet sans résultat, les adversaires se serrèrent la main, mais ne se revirent jamais.

Chapitre 3

Clemenceau et l'exercice de la médecine

Clemenceau exerça la médecine en Vendée de *novembre 1869 à octobre 1871*.

Il remplaçait alors son père à l'Aubraie dans la maison familiale et son action médicale couvrait les communes de Sainte-Hermine, la Réorthe, Mouilleron-en-Pareds. Il était revenu des Etats-Unis d'Amérique avec Mary Plumer qu'il avait enfin épousée malgré la réticence de celle-ci à l'absence de mariage religieux (son père était pasteur).

Nous avons le témoignage de son secrétaire, Jean Martet, extrait de son livre « Clemenceau peint par lui-même » :

« — Martet : Quand vous êtes revenu d'Amérique, en 1869, je crois ?

« — *Clemenceau*[e] : En 1869.

« — Martet : Qu'est-ce que vous avez fait ?

« — *Clemenceau* : Je suis rentré chez mon père et j'y ai fait ce qu'il faisait lui-même. J'ai fait de la médecine en me promenant à cheval dans la campagne. »

Le 31 juillet 1934, M. F. Jayle a rapporté à l'Académie de Médecine des extraits d'un carnet de visite rédigé, semble-t-il, par Clemenceau durant la période où il a exercé la médecine en Vendée. Ce carnet, ayant été retrouvé par Jean Martet, est cons-

titué de 36 feuilles de papier d'un format de 29,5 cm × 22,5 cm, pliées en deux et emboîtées dans un carton. Ce carton est recouvert d'un papier avec avec au centre, collé, un rectangle de papier blanc.

Dans ce rectangle, est dessiné une petite scène macabre. Deux squelettes s'appuient sur un grand écusson. Le premier tient une faux sur laquelle danse une souris ; le second porte un plateau où est posé un clysopompe, sorte de bock à lavement en plein fonctionnement. L'écusson, calé entre les deux squelettes, représente la Mort écrasant un homme qui tend le cou et tire la langue.

Le carnet comporte 142 pages classées par ordre alphabétique. Chaque page comporte quatre colonnes : dans la première sont inscrits le nom et l'adresse du malade ; dans la deuxième, la date de l'acte médical ; dans la troisième, le nombre de ces actes par jour et par client ; enfin la quatrième colonne comprend des chiffres et des signes relatifs au paiement : le triangle signifiant créance abandonnée, le rectangle, gratis, et le rond, payé (réduction du tiers).

Le cahier commence le 20 novembre 1869 et se termine le 18 octobre 1871. Mais certains actes paraissent avoir été pratiqués début novembre 1869.

M. F. Jayle a colligé les prix des visites :
« Les prix des visites sont de 2,50 F et 3 F et 5 F. Sur une série de 240 visites, on relève 46 visites à 2,50 F, 130 visites à 3 F, 64 visites à 5 F, soit... un cinquième à 2,50 F, près de la moitié à 3 F, près du quart à 5 F. »

Le litre de vin valait de 0,10 F à 0,15 F à l'époque et la viande de 0,35 F à 0,40 F la livre.

Deux malades ont été notés « avec électricité » et le prix est de 4 F pour l'un et 8 F pour l'autre.

D'autre part, quelques interventions ont été pratiquées par Clemenceau avec ou sans l'aide d'un confrère.

Au total, 1.518 actes médicaux pour 1.900 F de recettes : l'on voit que tous les actes n'ont pas été honorés et que beaucoup furent réduits ou gratis.

Pendant cette période qui atteint presque deux ans, Clemenceau n'exerce pas régulièrement. De novembre 1869 au 10 août

1870, il exerce neuf mois et dix jours. La guerre déclarée en juillet 1870 et bientôt le désastre de Sedan le ramènent à Paris où il retrouve ses anciens amis politiques du Quartier Latin. ARAGO le fait nommer maire du XVIII[e] arrondissement, maire de Montmartre :

> « Il prit possession de sa mairie, tout manquait : les vitres, le chauffage, les objets de première nécessité. CLEMENCEAU supplée à tout : aux nouveau-nés, il assure le lait, aux réfugiés des abris, et à tous l'alimentation, l'éclairage, le charbon »,

déclare Georges SUAREZ. Le 8 février 1871, CLEMENCEAU est élu député de Paris le vingt-septième sur quarante-trois avec 95.048 voix. Il prit le train pour Bordeaux où l'Assemblée nationale avait décidé de se réunir et, le 13 février, il refusa avec Victor HUGO, QUINET, Louis BLANC, CARNOT, 107 députés en tout, de ratifier la paix conclue avec BISMARCK. Ce jour-là, CLEMENCEAU jura d'accomplir la revanche, de reprendre l'Alsace-Lorraine aux Allemands. Le 11 novembre 1918, seul rescapé de cette Assemblée, il pourra pleurer de joie à l'annonce de l'armistice et à la libération de l'Alsace-Lorraine.

« Monsieur » THIERS s'étant retiré à Versailles et réorganisant l'armée pour reprendre Paris où la Garde nationale n'était pas désarmée, et possédait des canons, CLEMENCEAU en tant que maire de Montmartre tenait une position délicate, soupçonné par les uns et les autres car il désirait vivement la conciliation du pouvoir et du peuple parisien. Puis ce fut *l'affaire de la rue des Rosiers, le 18 mars 1871,* l'assassinat des généraux LECOMTE et Clément THOMAS, malgré la tentative de CLEMENCEAU qui faillit bien y laisser sa vie ; plus tard, il dira :

> « Je suis arrivé trop tard... Quel spectacle !... Je ne sais comment moi-même j'ai échappé à cette folie... Jamais de ma vie je n'oublierai cela. Il est impossible de ne rien imaginer de semblable. Des hommes, des femmes, des enfants ivres de sang et de fureur dansaient en hurlant autour des cadavres. Aucun cauchemar ne peut donner l'idée de ce que fut cette réalité. »

Puis ce fut la Commune et son impitoyable répression. CLEMENCEAU, après plusieurs tentatives de conciliation, décrété d'arres-

tation par le gouvernement, revient en Vendée ; il reprend son activité de médecin. Il exerce huit jours en mai, d'après le fameux carnet, huit jours en juin, treize jours en juillet, dix-neuf jours en septembre et dix-huit jours en octobre.

Le 14 juin, une lettre anonyme parvenait au Ministère de l'Intérieur. Elle signalait CLEMENCEAU

> « caché en Vendée chez son père. Il ne sort point le jour... Tout le pays verrait son arrestation avec plaisir ».

Le cas est signalé au préfet de la Vendée qui répond le 19 juin :

> « Cet individu est bien dans sa famille... il n'ose pas sortir de peur d'être hué. »

Mais pour Jean MARTET :

> « CLEMENCEAU ne paraît guère s'être beaucoup caché puisque l'on peut constater sur son carnet, des visites les 3, 5, 6, 10, 11, 12 juin à des malades différents et dont une au moins à un village voisin où, suivant son habitude, il avait dû aller à cheval... »

* *

La tourmente est passée. CLEMENCEAU est revenu de Vendée. Ses électeurs reviennent à lui, mieux éclairés sur son attitude pendant la Commune. Il est élu conseiller municipal du XVIII[e] le 23 juillet 1871.

La répression de la Commune continue. Le Commandant POUSSARGUES, arrêté le 18 mars en compagnie du Général LECOMTE, avait apprécié en termes insultants le propos de CLEMENCEAU. Celui-ci lui envoya ses témoins. L'arme choisie était le pistolet, ce qui, pour l'adversaire de CLEMENCEAU, militaire, devait être d'un usage consommé. Avant le combat sur le terrain, CLEMENCEAU lui dit :

> « Je pourrais vous tuer, mais vous êtes officier français, je me contenterai de vous blesser. »

Il lui envoya une basse dans la cuisse. L'aventure fit une grosse impression. Sa réputation comme tireur commence ici.

CLEMENCEAU qui, nous l'avons vu, avait quitté définitivement son cabinet médical vendéen en octobre 1871, installe un nouveau

cabinet à Paris, au 23 de la rue des Trois-Frères. Laissons parler le journaliste qui écrit ainsi dans *Le Figaro* du 12 mars 1879[1] :

« Chaque dimanche, chaque mercredi de neuf à onze heures du matin, il réside rue des Trois-Frères où, dès huit heures, une foule, une cohue, une armée l'attend. C'est au fond d'une cour de cinq mètres carrés qu'est situé son dispensaire composé de trois pièces étranges que nous allons essayer de décrire. La première ouvre dans l'angle d'un étroit corridor. Elle sert de vestibule, cinq enfants y seraient à l'étroit. Plus de trente personnes y sont empilées, attendent leur tour, repoussant celles qui voudraient encore que l'encombrement fût plus complet. Sur la table de bois blanc, sur les chaises de paille sont assises les femmes malades. Quelques hommes se sont hissés sur la cheminée entièrement dégarnie. Contre chaque carreau de la fenêtre de gauche est un visage d'électeur qui regarde avec dédain les retardataires dont la cour est pleine et dont la longue queue s'étend sous le corridor du premier corps de bâtiment et dans la rue des Trois-Frères.

« Dans un angle de cette sorte de vestibule, se dressent deux drapeaux dont la hampe est surmontée non d'un bonnet phrygien, mais simplement d'une pique. Outre la porte d'entrée, deux petites portes, l'une à droite, l'autre à gauche, à côté de la fenêtre : la première, toute boisée, donne sur la cuisine transformée en bureau. C'est là que se tient le secrétaire de M. Clemenceau. Vous vous demandez si ce scribe est aussi médecin. Pas du tout. Aussi ne reçoit-il que les pétitionnaires, les candidats à la protection du Maître. En deux minutes, il a promis à la famille d'un déporté de faire rentrer prochainement l'égaré. dans les deux minutes qui suivent, il enregistre la demande d'emploi d'un électeur.

« La porte dont nous n'avons point parlé est moitié bois, moitié carton, celui-ci barbouillé de noir. Poussons-la après trois heures d'attente. Nous voici dans le bureau de M. Clemenceau. Cinq gravures encadrées et placées contre un papier à six sous le rouleau, un bureau de chêne, un fauteuil en acajou, trois chaises de paille dans un angle, un poêle de fonte dont le tuyau rampe contre la muraille à l'aide d'un fil de fer mal attaché ; aux fenêtres des rideaux fixés à des ficelles et qui, partant du premier carreau, tombent juste à la moitié du dernier. Tel est le cadre.

(1) Rapporté par Philippe Erlanger.

« Un homme... aux cheveux coupés ras et grisonnants, au grand œil noir, à l'épaisse moustache noire, au teint de moine, à l'air franc et ouvert à la main toujours tendue, correctement vêtu. Voilà M. CLEMENCEAU... Quand on a vu ce dernier dans ce bureau, tout à vous, affable, empressé, aimable, on se demande comment un tel homme peut avoir des idées qui font si peur à certaines gens.

« Le bien et le mal de la pièce où nous sommes, c'est qu'elle a deux portes : celle par laquelle nous venons d'entrer et celle par laquelle tout le monde sort et qui donne dans la cour. Dès qu'on l'ouvre, toute la queue des solliciteurs l'assaille :

« " Monsieur CLEMENCEAU !... Un mot seulement ! Vous me connaissez bien !... Je suis là depuis le matin ! Je n'ai pas eu le temps de déjeuner ! "

« " Mais c'est une insurrection ", s'écrie-t-il.

« Alors s'ouvre l'autre porte poussée par les gens du vestibule qui ont peur de voir les derniers passer les premiers. Les femmes naturellement crient plus haut que les hommes.

« " Puisque c'est ainsi, honneur aux dames ", fait-il. Et tout en riant, puisqu'il rit toujours, il place aux premiers rangs les femmes, en faisant entrer dans son cabinet celles qui veulent bien le consulter ensemble. »

CLEMENCEAU racontera lui-même plus tard divers incidents dans ce cabinet original :

« C'était au temps ancien où j'avais un dispensaire à Montmartre... Il venait des malades. Il venait aussi des solliciteurs.

« Il arrivait aussi que le même personnage réunissait les deux qualités. Parfois, il se faisait d'étranges confusions. Un jour, je vois entrer un phtisique... Je lui dis d'un ton pressé : " Déshabillez-vous ! " Pendant que le malheureux se prépare, un autre malade se présente, encore phtisique... Je crie à nouveau : " Déshabillez-vous ! " Un troisième visiteur apparaît. Celui-là est grand et fort.. Il entre, il voit les camarades en train de se dévêtir. Sans hésitation, il enlève son pantalon et me dit placidement : " Je voudrais une place dans les Postes. " Ce brave homme avait compris que l'usage exigeait qu'il se mit en chemise devant le maire, quoi qu'il eût à lui dire... »

CLEMENCEAU a vu là, en quelques années, les souffrances et les infirmités du peuple. Il faisait aussi de nombreuses visites à domicile en dehors de ses consultations, dans les misérables taudis. Il devait écrire :

« La souffrance et la joie, la haine et l'amour y tissaient là, comme ailleurs, la trame de la vie. Moins d'égoïsme, peut-être, parce qu'on s'y entendait crier de plus près. »

Et il ajoutait en pensant à ceux qui vivent à l'écart dans leurs quartiers privilégiés :

« Les riches compatiraient s'ils avaient l'émotion de la misère vue, touchée du doigt. Mais ils vivent entre eux et Rothschild qui croit naïvement faire acte de bonté quand il envoie vingt mille francs à l'Assistance publique, ne sait pas qu'avec quelques louis donnés à propos, de sa main, il mettrait plus de joie dans son cœur et dans celui des frères vaincus dont la défaite condamne son triomphe. »

Clemenceau *exerça jusqu'en 1885* dans ce dispensaire, mais on a retrouvé des ordonnances rédigées par lui, rue Franklin, où il habitait, datant de 1893, 1894, 1896. Il figurera d'ailleurs dans les Annuaires spéciaux des Médecins jusqu'en 1906 sous la mention : G.B. Clemenceau, 1865. De midi à une heure, sur rendez-vous, rue Franklin, n° 8. »

Dans un chapitre de son « Grand Pan », il a écrit une note un peu sentimentale, une histoire vécue dans ce dispensaire qu'il intitula le « Petit Colibri ».

Les chansonniers et les caricaturistes de l'époque s'en donnaient à cœur joie devant cette dualité d'homme politique et de médecin. C'est ainsi que, vers 1880, dans la collection « Les Hommes d'aujourd'hui », on peut voir avec un texte de Félicien Champsaur, une caricature d'André Gill qui représente Clemenceau tenant le pistolet d'un main, allusion à ses nombreux duels et le livre de la Santé sociale de l'autre.

Dans sa bibliothèque de la rue Franklin, on a retrouvé 652 ouvrages de médecine sur les 6.000 volumes accumulés. Il avait souvent consulté le « Dictionnaire de Médecine » de Nysten, le « Formulaire de Médecine » de Dujardin-Beaumetz et Yvon.

Pour clore ce chapitre consacré à l'exercice médical de Clemenceau, citons deux auteurs qui insistent sur le caractère humain, de pitié, d'émotion contenue du médecin qui conserve cependant un masque impénétrable.

André Chamson d'abord :

« Qu'était-il donc en entrant dans la vie, essentiellement un médecin, c'est-à-dire un homme qui savait ce que c'est que la misère de la créature humaine. Les hommes de cette sorte sont parfois durs ou, du moins, peuvent *sembler durs* aux autres hommes. Georges Clemenceau a pu le sembler alors qu'il était profondément pénétré de tendresse envers ceux qui souffraient, car il connaissait la souffrance humaine... Il connut la défaite, l'invasion. De toute évidence, Georges Clemenceau fut profondément marqué par cette double expérience : la *souffrance humaine* au niveau de l'individu qui lui avait été révélé par son métier de médecin, et la *souffrance au niveau de la Communauté nationale* qui lui avait été révélé par la défaite. »

Georges Lecomte l'a aussi bien analysé :

« *Sa pitié fraternelle* ne fait pas plus de phrases qu'elle ne gémit. Il a *l'émotion contenue des forts*... Il affirme avec un rude et poignant accent de sincérité, un grave respect de l'homme et de ses droits... Le premier acte politique du nouveau député fut, en 1876 même, son discours sur l'amnistie immédiate et plénière en faveur des condamnés de la commune. »

Chapitre 4

L'action médicale de l'homme politique et de l'homme d'Etat

Au Conseil municipal de Paris, CLEMENCEAU s'attaque aux questions d'hygiène et, très pertinemment, il veut éloigner de Paris les cimetières et le déversoir des eaux d'égouts.

En 1874, il présente un rapport sur le *Service des Enfants assistés.* Il demande une meilleure vérification des comptes, une amélioration de l'état des locaux et, surtout, il s'inquiète de la mortalité de ces enfants placés en dépôt. Pour lui, la promiscuité en est la grande pourvoyeuse. Il veut abréger le séjour des enfants à l'hôpital et les expédier rapidement à la campagne avec leur nourrice. Il s'indigne de ce que la clientèle payante recrute les meilleures nourrices et que souvent ces enfants assistés ne bénéficient que de nourrices sèches.

Il déclare très justement que les enfants sont abandonnés du fait de la misère des parents et que soutenir pécuniairement la mère pour qu'elle puisse allaiter son enfant est la meilleure solution.

Il appuie, à l'Hôtel-de-Ville, la création d'un laboratoire d'histologie pour l'Assistance publique.

Député de la Seine, on peut lire dans la *Gazette des Hôpitaux* du 23 janvier 1877 :

« Sur l'initiative parlementaire de Monsieur le Docteur Clemenceau, député de la Seine, les Chambres viennent d'inscrire au budget de 1877, une somme de 13.000 F pour une chaire des maladies mentales de la Faculté de Médecine de Paris. »

C'est ainsi que, le 8 avril 1877, Benjamin Bal fut nommé professeur de clinique des maladies mentales. Le siège de cette chaire fut finalement décerné à l'Hôpital Sainte-Anne après une hésitation sur le choix de la Salpêtrière. On connaît la destinée de cette chaire des maladies mentales qui fut renommée à travers le monde de Benjamin Bal à Jean Delay.

Ministre de l'Intérieur dans le Cabinet Sarrien, il interdira la délivrance aux enfants de verres de lunette sans qu'il y ait une ordonnance médicale préalable.

Président du Conseil en 1907, il eut à arbitrer un différend entre l'Académie de Médecine et l'Académie des Sciences au sujet de l'utilisation des rayons X chez l'homme.

En effet, au Congrès de Roentgen, du 30 avril au 3 mai 1905, un élève du Docteur Béclère, radiologiste, médecin des Hôpitaux, le Docteur Hennecart, de Sedan, fit voter par l'élément médical du Congrès le vœu suivant :

« L'emploi des rayons de Roentgen chez l'homme est uniquement du ressort médical. »

Le 23 mai 1905, M. Delove, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, propose à l'Académie de Médecine de nommer une commission qui étudierait la question et verrait s'il n'y a pas lieu d'inviter les pouvoirs publics à poursuivre pour exercice illégal de la Médecine, les personnes non munies du diplôme de docteur qui appliqueraient les rayons de Roentgen au diagnostic et au traitement des maladies.

La commission fut désignée, le rapporteur fut le Professeur Chauffard. Des démarches furent tentées auprès du gouvernement.

Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, le Docteur Clemenceau, prescrivit une enquête devant les arguments opposés et décida de consulter l'Institut. Il écrivit lui-même au secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, le 15 octobre 1907, dans une lettre d'où nous extrayons ce passage :

« Ainsi s'est posée la question de savoir ce qu'est exactement la Radiographie et si c'est une Science et quel en est le caractère. »

Mais devant les conclusions de l'Académie des Sciences, il Docteur Clemenceau estima qu'il n'y avait pas lieu de donner suite au vœu de l'Académie de Médecine.

Sénateur en 1914, membre de la Commission des Armées, il n'hésite pas à livrer dans les colonnes de *L'Homme libre,* puis de *L'Homme enchaîné* ensuite, une bataille pour l'amélioration du *Service de Santé militaire* qui est mal adapté à la guerre nouvelle. Ce n'est pas seulement de l'arrière qu'il combat, mais on peut le voir sur le terrain, dans les tranchées, affolant les responsables devant son mépris du danger. « Ils ont des droits sur nous », dira-t-il des poilus quand il est enfin appelé au poste suprême de *président du Conseil, ministre de la Guerre.*

Rappelons ce passage émouvant du livre de Georges Lecomte :
« Dans les hôpitaux du front où il s'arrête le plus possible pour réconforter les blessés, dans les hôpitaux de l'arrière qu'il visite quelquefois, il trouve d'emblée les mots et les intonations qui réconfortent.
« Une salle qu'il a traversée, paternel et sachant rendre confiance par toute la force qu'il porte en lui, est une salle où, pour quelques instants, la douleur semble moins vive et où la tristesse est certainement moindre. »
« Là, le médecin que fût Clemenceau, qu'il est encore un peu, reparaît sous le ministre. Sa parole scrute et soigne avant de ragaillardir moralement.
« Aussi les regards reconnaissants le suivent lorsqu'il s'en va. Et si par hasard, au chevet des blessés, il se rencontre avec le père, la femme d'un pauvre meurtri, comme il sait gagner leur cœur, de quel ton chaleureux il les console et leur rend l'espérance ! Que d'émouvantes scènes de ce genre nous furent rapportées par des témoins ! »

Après la guerre, dans son *discours de Strasbourg du 4 novembre 1919,* il reprend ses idées d'*hygiéniste* :

« A chacun un logement salubre sans plus attendre l'effet des timides lois votées jusqu'à ce jour... Lutte énergique contre la tuberculose et l'alcoolisme. Laisser à notre vin de France sa place de boisson vivifiante, mais poursuivre le poison qui tue. Pour cela, assurer l'écoulement total de l'alcool dans l'industrie. Rien m'aidera mieux au sauvetage et au développement des familles nombreuses. Mais le législateur ne devra pas s'arrêter là. Il lui faudra, sous d'autres formes encore, venir au secours de la natalité fléchissante, la gratuité absolue de l'enseignement industriel ou agricole au-delà de deux enfants, d'autres mesures d'aide ont encore été envisagées. Il faudra les faire aboutir si nous voulons vraiment que la France retrouve la quantité et la qualité d'énergie appropriée aux conditions de la vie qui s'offre au nouvel essor de son génie. »

Il nous est paru intéressant de rapporter la magnifique étude de Georges CLEMENCEAU sur l'alcool et l'alcoolisme fléau social, qu'il a fait paraître en préface au livre complet de Louis JACQUET édité en 1912 : « L'alcool. Etude économique générale. Ses rapports avec l'agriculture, l'industrie, le commerce, la législation, l'impôt, l'hygiène individuelle et sociale ».

Cet ingénieur des Arts et Manufactures avait fait appel au Docteur Georges CLEMENCEAU, lequel avait déjà prouvé son identité de vue sur ce grand problème, ne serait-ce que par ses déclarations à la Chambre des députés.

Cette préface, qui comporte dix-huit pages, n'est pas seulement un appui moral à l'auteur, mais une analyse objective de la situation, son origine, sa pathogénie, son traitement individuel et collectif par l'intervention nécessaire de l'Etat.

Nul ne pouvait être mieux placé que Georges CLEMENCEAU pour tracer l'analyse clinique et les principaux traitements qui doivent être apportés. Nous verrons plus loin, là encore, les enseignements prophétiques de notre grand Vendéen.

Tout d'abord, il ne s'étend pas sur ce truisme scientifique que l'alcool est un poison, et il ajoute « poison destructeur de l'énergie humaine et par là de toute société ». Citant Louis JACQUET :

« L'alcool exerce ses ravages dans la population ouvrière qui absorbe environ les quatre cinquièmes de l'alcool total livré à

la consommation et dans ce milieu social, il devient un *facteur important de la tuberculose, de la criminalité, de la folie et de la mortalité.* »

CLEMENCEAU aborde le problème de l'indifférence générale à ce fléau :

« En un temps où la critique universelle nous a conduits, à travers les ruines, aux tentatives plus ou moins coordonnées d'universelle réformation, on pourrait s'étonner que le fléau dénoncé, ses origines reconnues, ses effets exposés de toutes parts, *l'action individuelle* semble frappée d'impuissance, *tandis que l'Etat,* si fortement armé, demeure spectateur indifférent d'un mal auprès duquel les grandes épidémies de jadis ne sont plus que des scènes vulgaires du drame commun d'humanité. »

CLEMENCEAU lance ensuite un cri d'alarme et pose ce sujet : « L'alcool, agent de déchéance nationale dans une démocratie », et il cite « l'effrayant cortège de misères et de crimes », « les phénomènes obscurs de lente dégénérescence », certains « états d'inconsciente morbidité » qui font alterner la recherche du moindre effort avec les explosions de violence.

« Bouche muette et tête basse, la morne foule sombre dans la fatalité », et CLEMENCEAU nous décrit avec la minutie d'un clinicien le passage du physiologique au pathologique.

Tout d'abord la réparation de la dépense musculaire est recherchée par « les substances qu'une excitation plus ou moins durable nous fait apparaître comme des sources de forces nouvelles ». Il pose ensuite le délicat problème de la modération :

« Quand elle varie avec le tempérament, avec la maîtrise de soi, insaisissable en ses degrés, quand les tentations de toutes formes s'offrent à tous moments par l'amorce d'une infraction légère dont la répétition seule engendre l'abus. »

Et il ajoute justement :

« C'est que la réfection passagère de l'ardeur nerveuse ou de l'énergie musculaire s'accompagne bientôt d'un *nouveau phénomène qui d'accessoire deviendra principal...* Doucement, la sensibilité, toujours souffrante en quelque point aux choses du monde extérieur, s'atténue par une " bienfaisante " magie. Les soucis, les tourments se sont dissipés. Mieux encore. Une paix leur succède. Une paix embellie d'images riantes, de pensées

où l'imagination se donne carrière, de joies tantôt douces, tantôt aiguës, par lesquelles l'âpre vie subitement se trouve divinisée. »

CLEMENCEAU ajoute :

« Et l'on ignore en effet où l'on veut ignorer que l'ingestion permanente de l'alcool, aux limites de l'intoxication, est le facteur le plus fréquent de l'alcoolisme — sans manifestations évidentes d'abus. »

CLEMENCEAU trace un parallèle entre plusieurs agents pharmacologiques qui sont nocifs par l'abus qu'on en fait :

« En tous lieux, chez les peuples les plus divers, la recherche d'une drogue susceptible de procurer avec l'engourdissement de la sensibilité, une excitation cérébrale substituant des visions de rêve aux réalités de la vie, est un fait d'universelle expérience. Opium, haschisch, alcool, tabac, café, thé sont requis tour à tour pour modifier un psychisme inférieur aux circonstances et incapable d'un développement adéquat de volonté. »

Il élimine rapidement opium et haschisch, « ultime panacée des vaincus de la vie ».

Aux hommes qui acceptent l'effort, il les met en garde contre la « séduction des ingrédients réputés pour donner un coup de remorque au travailleur », et là encore l'alcool est redoutable par son abus d' « adjuvant » de reconstituant.

Qu'apporter comme traitement à ce péril national ou, comme dit Louis JACQUET, lui-même distillateur, « l'alcool, richesse nationale ; l'alcoolisme, péril national ».

CLEMENCEAU propose d'abord la « prédication ». Il élimine en France une « armée du salut » qui aurait succombé sous les moqueries, supposé que le fondateur n'eut pas trouvé place aux « Petites Maisons ». Il enregistre par contre avec joie « les remarquables succès de la Ligue nationale antialcoolique, secondée par nombre d'autres sociétés si dignes d'encouragement ».

Constatant la « valeur secondaire » de cette méthode, il envisage

« *l'éducation de la volonté* qui est déjà si laborieuse chez le

sujet sain de tout âge et combien plus difficile à réaliser pour l'organisme morbide quand les ressorts de rééducation sont brisés ou faussés ».

Dans le second cas, comme « un blessé abandonné sur un champ de bataille », il aimerait voir

« à côté de la volonté faible, le *soutien permanent d'une volonté forte* mue par l'affection, le dévouement, le sentiment du devoir ».

Cette éducation de la volonté pourrait-elle commencer à *l'école ?* Mais CLEMENCEAU est un peu sceptique sur ces recommandations verbales « en vue de tentations si lointaines encore ». Et il constate :

« Que de dispositions diverses en ces jeunes âmes en formation et quels commentaires de paroles ou de faits dans l'intimité du foyer. »

Après la prédication, l'éducation de la volonté par un proche ou mieux préventivement à l'école, CLEMENCEAU envisage les effets des *Sanctions* dans la lutte contre l'alcoolisme.

Quant aux sanctions, à l'école comme dans la vie, il ne se fait guère d'illusions. La *Sanction morale,* la *Sanction de la foi* dans les pays chrétiens paraissent impuissantes.

« Et pour ce qui est des *Sanctions civiles,* dont la plus notoire aboutit à conduire un ivrogne au poste de police, personne n'a jamais pu croire à leur utilité pratique, même avec l'appui des placards que l'hypocrisie du législateur affiche aux murs du cabaret pour interdire l'ivresse publique qu'il favorise d'autre part scandaleusement par ses lois. »

Quant à la *Sanction divine,* « Mahomet remporta sur l'alcool la plus grande victoire que l'histoire ait enregistrée », mais ajoute-t-il malicieusement :

« Notre principale revanche sur le Coran, jusqu'à ce jour, a été d'apporter l'alcool aux Africains de l'Islam depuis que nous avons cessé de trafiquer d'eux comme bétail. »

CLEMENCEAU veut réunir les énergies individuelles en vue de combattre ce mal, à l'exemple des Suédois et des Norvégiens. Il déclare :

« Employons-nous à l'éclairer, à lui permettre de remonter jusqu'aux origines du processus morbide, à lui faire apparaître les voies de salut. »

et il aimerait idéaliste et activiste, voir les bonnes volontés se joindre dans la lutte.

Le refuge de la classe ouvrière dans l'alcoolisme lui paraît lié à « *l'état lamentable des logements ouvriers* », et il cite Louis Jacquet :

> « On l'a dit bien souvent, le cabaret est le salon du pauvre. Quand l'ouvrier, sa journée finie, rentre chez lui, harassé, que trouve-t-il le plus souvent ? Un pauvre intérieur sans air et sans lumière, une marmaille bruyante, une femme que le travail, parfois les privations et le surmenage, toujours les difficultés et les soucis quotidiens de l'existence, ont rendue maussade et plus ou moins résignée. Bien heureux encore quand, par surcroît, la maladie n'est pas installée à son foyer.
>
> « Faut-il beaucoup s'étonner qu'il se sente sans courage devant cette tristesse et, qu'à peine son maigre repas achevé, il fuit et rejoigne ses camarades au cabaret toujours proche. Là, dans une salle chaude et claire, l'alcool lui donnera une sensation de bien-être, ce sera l'oubli, sinon la joie, pour une heure.
>
> « Et ces heures agréables, passées au cabaret, deviendront vite l'habitude de chaque jour. »

Clemenceau est entièrement d'accord avec les conclusions du *I^er^ Congrès national contre l'Alcoolisme* de 1903 qui recommande « le développement des sociétés d'habitation à bon marché et l'assainissement des logements existants ».

Clemenceau compte reprendre la campagne pour la *limitation du nombre des cabarets*. Les cabarets s'étaient multipliés à la suite de la loi de 1880 pour des raisons d'ordre purement électoral. En 1899, une campagne parlementaire s'était élevée pour la restriction du nombre des débits de boissons et c'est seulement après onze ans d'efforts que le Sénat votait la loi limitant le nombre de cabarets, mais cette loi est venue échouer lamentablement à la Chambre des députés.

Clemenceau s'attaque aussi au *privilège des bouilleurs de crû* qui sont exemptés d'impôts et il s'étonne que ce privilège, souvenir des procédés de l'ancien régime soit encore en vigueur :

> « C'est le cabaret à domicile » et « il est trop clair que le bas prix de l'eau-de-vie facilite d'une façon extraordinaire aux ouvriers agricoles, aux humbles tâcherons, l'approvisionnement du poison qui leur est souvent offert par l'employeur à titre de salaires. »

Faut-il alors élever l'impôt sur l'eau-de-vie qui a eu un appréciable effet sur la réduction de la consommation en 1900. CLEMENCEAU ne le pense pas, car l'ouvrier intoxiqué risque d'épuiser ses ressources, mais il ne veut pas non plus du dégrèvement du vin, qualifié « boisson hygiénique » par certains et dont la preuve de nocivité par l'usage immodéré est faite. La loi sur l'absinthe, votée au Sénat le 11 juin 1911, a fait interdire l'emploi de la « Thuyone » ; ce n'est pour lui qu'une « demi-mesure », car il pense que l'on va fabriquer une absinthe sans thuyone.

Il s'est opposé au monopole de l'Etat sur les boissons alcooliques comme la Russie, car cela n'a pas influencé la consommation et il ne croit pas non plus à la « prohibition partielle » qui a donné passagèrement aux Etats-Unis de bons résultats.

En conclusion, CLEMENCEAU constate l'inefficacité actuelle de l'intervention des Pouvoirs publics et des mesures individuelles.

Pour lui, le fond du problème, c'est changer l'homme dans sa compréhension de la vie et dans ses conditions sociales.

L'exemple de l'Angleterre qui a entrepris une lutte d'extermination contre l'opium aux Indes, doit servir d'exemple. Tous unis pour le relèvement de la *patrie menacée*. Et il conclut ainsi :

> « Les Français feraient-ils donc moins pour la France que les Anglais pour l'Indoustan ? »

Chapitre 5

Clemenceau la médecine et les médecins

CLEMENCEAU, à la fin de sa vie, s'est confié à A.G. Gola, sous-préfet des Sables d'Olonne, alors que dans sa « bicoque » de Saint-Vincent-sur-Jard, l'homme d'Etat devenait le penseur, le philosophe. Nous avons retenu une conversation où CLEMENCEAU s'exprime clairement sur la Médecine et les Médecins. Il avoue la nécessité des Conseils de l'Ordre qui n'existaient pas encore et il s'attaque à MOLIÈRE qui est, pour lui, le grand coupable à l'égard des médecins. Là encore, il se montre un prophète éclairé :

> « *La chirurgie,* c'est entendu, a marché à pas de géants et j'ajoute que la *médecine* — grâce au concours de sa servante, la chimie — a elle aussi étendu le champ fécond de la thérapeutique.
>
> « Je n'oublie pas PASTEUR, dont la célébrité ira de pair dans le lointain avenir réservé avec générations futures avec celle d'HIPPOCRATE.
>
> « Je professe la plus grande admiration pour les médecins, pour ces hommes à la bienfaisante philanthropie qui se vouent à l'apostolat du soulagement de l'universelle douleur physique.
>
> « Le Corps médical, dans son universalité, est digne du respect et de la reconnaissance de la foule. On le discrédite à dire d'experts. Pourquoi ? On ne remonte pas plus un torrent qu'un courant d'opinion.

« Il faut toujours protester contre l'égarement du plus grand nombre à l'égard des médecins. Ils sont aussi intéressants, aussi méritants que les *avocats*. La commune renommée porte-t-elle atteinte à la considération collective des défenseurs des veuves et des orphelins ? Les avocats, me direz-vous, ont leur chambre de discipline : les *conseils de l'Ordre*. Leur corporation est régie par des ordonnances traditionnelles qui ont survécu à toutes nos convulsions sociales.

« Ce n'est que lorsqu'un avocat abandonne la barre judiciaire pour la tribune parlementaire — lorsqu'il change de milieu —, c'est alors qu'il partage avec le Corps médical l'impopularité publique.

« On dit couramment qu'à la Chambre il y a trop de médecins et bien trop d'avocats. Pourquoi le peuple les élit-il alors ? Il ne faut pas chercher souvent le pourquoi de certains réflexes défavorables de la foule. On constate ainsi des quantités de phénomènes dans le domaine expérimental dont l'explication échappe à la sagacité des observateurs professionnels.

« Le ridicule est une arme meurtrière. *Et je crois que le grand coupable à l'égard des médecins, c'est Molière.*

« Il y a un fait social qui doit affranchir le Corps médical de toute critique injuste : *c'est le prolongement de la vie humaine,* la moyenne de la durée de l'existence est considérablement remontée sur l'échelle de la mortalité. On vivra de plus en plus vieux à mesure que la médecine et l'hygiène verront s'accentuer le rythme et leur progrès. »

« Monsieur le Président, ajoute alors A.G. Gola, vous faites l'éloge d'une profession que vous asez pratiquée comme Monsieur votre père, avec la conscience du devoir et de l'utilité qui a toujours éclairé votre activité humanitaire.

« Il y a malheureusement des médecins qui ont trop de tendances à envisager leur profession sous l'angle utilitaire et commercial. »

« On les connaît ceux-là, dit le Président, on les montre du doigt et *l'on ne peut les déférer à une chambre d'honneur et de discipline professionnelle — parce qu'elle n'existe pas* — comme le cheval de Roland ; alors que les notaires, les huissiers, les avoués, les avocats déjà nommés, et désormais tous les fonctionnaires à l'instar des représentants des professions libérales, relèvent au point de vue de l'exercice moral, de leurs fonctions, de conseils de discipline. »

Clemenceau s'interroge sur l'exercice de la médecine. Est-elle une science, un art, un don ; faut-il consentir à sa vocation, si celle-ci est irrésistible ? que faut-il pour devenir un bon médecin ?

Laissons-lui la parole :

« Il y a la même diversité de talents, de valeur, d'habilité chez les médecins que chez tous les autres artisans, ouvriers, artistes, avocats, ingénieurs, architectes, exerçant la même profession.

« *La médecine est surtout un art* que le praticien pratique et développe suivant ses moyens. Cet art doit être *une sorte de démon familier* qui procède de l'intuition, de dispositions innées. C'est un don de la *nature* — comme disent les bonnes femmes de la campagne —, témoin l'art des *rebouteux* qui ont l'apanage héréditaire transmis par les générations à un membre de la famille.

« Je crois, ajoute le Président, que lorsque la vocation est irrésistible, l'homme a peu d'efforts à faire pour aider la nature dans son évolution créatrice de supériorité et de maîtrise.

« Soyez donc médecin si c'est votre vocation, ne la contrariez pas surtout, vous feriez un piètre architecte ou un mauvais ingénieur.

« La spécialisation qui obéit à la nécessité de la division du travail est aussi une conséquence des progrès de la Science médicale et de sa diffusion démocratique. *A chaque médecin, la spécialité préférentielle de sa vocation.*

« Maintenant, il en est de la Médecine comme de toutes les professions. Il y a de bons médecins comme il y a de bons mécaniciens, de bons artisans, de bons sculpteurs, de bons députés, de bons sous-préfets. *Il faut une longue et attentive pratique accompagnée de dons d'efficience naturelle, aidée par une application intelligente et opiniâtre* pour écarter les chardons de l'ignorance dans le champ de la Science expérimentale.

« Quand il s'agit de l'homme, qu'on l'envisage au physique ou au moral, l'investigation est toujours complexe et délicate. Aussi le médecin prudent et circonspect se garde des médicaments héroïques et pratique la médecine expectante. Avant la fin du tâtonnement, le malade guérit ou il meurt. C'est la fatale alternative. »

Clemenceau fut *élu à l'Académie de Médecine en 1918 à l'unanimité* pour les services rendus à la Patrie. Il en fut très touché. Il écrivit aussitôt à son secrétaire :

« Il y a là des médecins, des pharmaciens, des chimistes, des hygiénistes, des vétérinaires. Je ne suis rien de tout cela, ah ! si, j'y représente les malades, c'est le groupe le plus important... »

A sa séance du 21 janvier 1930, l'éloge funèbre du grand disparu fut prononcé par Emile Roux. Retenons ces quelques lignes :

« Clemenceau *n'a jamais siégé parmi nous et cependant à aucun moment sa place n'a paru vide,* tant dans sa retraite il occupait encore les pensées à cause des grandes choses qu'il avait accomplies. A la nouvelle de sa maladie, nous avons éprouvé l'angoisse qui a saisi toute la nation et, quand la mort eut fait son œuvre, il nous a semblé que *toute une épopée disparaissait avec lui.* »

Conclusion

Nous sommes d'accord avec DUVIGNEAU, cité par A.G. GOLA, quand il déclare :

« CLEMENCEAU appartient à la postérité ; tout ce qui peut « éclairer sa physionomie, son caractère, sa vie doit être produit « à la barre de l'opinion universelle.

« Plus sa fin s'éloigne, plus s'exalte dans le cadre de l'impar- « tiale histoire l'expression de sa belle et énergique physionomie.

« Réclamons un suprême conseil aux mânes de celui qui sut, « en quatre mots, définir au moment le plus critique de notre « destin national, la redoutable énigme du salut de la Patrie : « " Je fais la Guerre ". »

Georges CLEMENCEAU fut un des hommes les plus passionnés et un des plus passionnants de son époque. Il s'attira des haines prolongées et des admirations sans bornes. S'il fut discuté dans le domaine de l'action politique et parlementaire, si ses œuvres de journaliste, d'écrivain, de philosophe n'ont pas fait l'unanimité de la part de ses contemporains, la vie de CLEMENCEAU-médecin n'a élevé aucune critique malveillante, car l'homme fut irréprochable dans l'exercice de sa profession de médecin des pauvres, dans ses interventions d'hygiéniste, dans son œuvre médico-sociale, etc.

Terminons avec cette citation du Doyen Gaston CORDIER : « Il « restera médecin au plus grand sens du terme, car son œuvre « éternelle fut de réanimer et de conduire à la victoire, à un « moment pathétique de la guerre de 1914-1918 la plus grande de « ses malades, la France. »

Vu, le Doyen :
BROUET

Vu, le Président de Thèse :
KOURILSKY

Vu et Permis d'imprimer,
le Recteur de l'Académie de Paris :
ROCHE

Bibliographie

LES OUVRAGES DE G. CLEMENCEAU CONSULTES

1865. De la génération des éléments anatomiques. (*Thèse, Faculté de Médecine de Paris,* 13 mai 1865.)

1912. Préface à Louis JACQUET : « L'Alcool, étude économique générale ». (Masson édit.)

1919. Les élections législatives du 16 novembre 1919. Discours prononcé à Strasbourg, le 4 novembre 1919. (Imprimerie Lang, Blanchery et Cie, à Paris.)

1926. « Démosthène. » (Plon édit.)

1927. « Au soir de la pensée. » (Plon édit.)

1928. Claude MONET. — « Les Nymphéas. » (Plon édit.)

1930. « Figures de Vendée. » (Plon édit.)

1968. Discours de guerre publié par la Société des Amis de Georges Clemenceau. (P.U.F. édit.)

OUVRAGES CONSULTES SUR CLEMENCEAU

SUAREZ (Docteur Georges). — La vie orgueilleuse de Clemenceau. (Les Editions de France, 1930.)

DAUDET (Docteur Léon). — Clemenceau qui sauva la patrie. (Editions du Capitole, 1930.)

MORDACQ (Général). — Clemenceau au soir de sa vie. (Plon édit., 1933.)

Gola (A.G.). — Clemenceau et son sous-préfet. (Fontenay-le-Comte. Imprimerie moderne.)

Benjamin (René). — Clemenceau dans la retraite. (Plon édit., 1930.)

Lecomte (Georges). — Clemenceau. (Fasquelle édit., 1919.)

Adam de Villiers. — Clemenceau parle. (Editions Tallandier, 1931.)

Robuchon (Jean). — Les grandes heures de Georges Clemenceau. (Fontenay-le-Comte, Imprimerie Lussaud frères.)

Dominique (Pierre). — Georges Clemenceau.

Genty (Docteur Maurice). — Clemenceau in « Les maîtres d'aujourd'hui ». (Baillière édit.)

Erlanger (Philippe). — Clemenceau (Editions B. Grasset, P. Charron, 1968.)

L'Œil de Paris, 30 novembre 1929. Numéro spécial consacré à Georges Clemenceau.

Chamson (André), in *Revue du Bas-Poitou,* janvier-février 1960.

Zuckerckandl Szeps (Berthe). — Clemenceau, tel que je l'ai connu. (Alger, Editions de la Revue « Fontaine », 1944.)

Guy-Grand (Georges). — Clemenceau ou l'homme de guerre.

Julliard (Jacques). — Clemenceau, briseur de grèves. (René Julliard édit., 1965.)

Jayle (F.). — Le carnet de visites de Georges Clemenceau. (*Bulletin Académie de Médecine,* séance du 31 juillet 1934.)

Roux (Emile). — Notice nécrologique sur le Docteur Georges Clemenceau. (*Bulletin Académie de Médecine,* séance du 21 janvier 1930.)

Coutela (Ch.). — Georges Clemenceau : la Médecine et les Médecins. (*Presse Médicale,* 15 mai 1965.)

Cordier (Gaston). — Allocution lors de l'inauguration de la plaque commémorative de la rue des Trois-Frères. (*Presse Médicale,* 29 mai 1965.)

Terrioux (Jacqueline). — A propos du centenaire de la thèse de Georges Clemenceau. (*Thèse, Faculté de Médecine de Paris,* 1965.)

Jubilé médical posthume de Clemenceau, 11 novembre 1933, sous les auspices de l'U.M.F.I.A.

Imprimerie R. Foulon & Cie, 29, rue Deparcieux, Paris XIV^e^